



COVID-19

**PROTOCOLE
SANITAIRE**

21-23 AOÛT 2020 - ANGERVILLE

*IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE PILOTE ET ACCOMPAGNATEUR
DE PRENDRE CONNAISSANCE DE CE PROTOCOLE SANITAIRE
ET D'EN APPLIQUER LES RÈGLES*

3 ACCOMPAGNATEURS MAXIMUM PAR PILOTE

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE
DES ACCOMPAGNATEURS EN LIGNE**



PROTOCOLE SANITAIRE NSK ANGERVILLE

1. ÉVÈNEMENT SUR LA ZONE COMPÉTITION À HUIS CLOS :

- La NSK Angerville se déroule à huis à clos dans la zone compétition comprenant le paddock, la piste de compétition, le parc d'assistance départ, la pré-grille, l'aire de réparation et le parc arrivée.

2. RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE :

- Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs.
- En cas de non-respect des règles sanitaires, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation (article 3.4 du règlement particulier NSK 2020).
- En cas de non-respect des règles sanitaires par les accompagnateurs du pilote, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation (article 3.4 du règlement particulier NSK 2020).

3. NOMBRE DE PERSONNES LIMITÉ SUR SITE :

- Chaque pilote inscrit à la NSK Angerville est autorisé à être accompagné par 3 personnes maximum.

4. RECENSEMENT DES PERSONNES AUTORISÉES SUR SITE :

- Chaque pilote a déclaré en ligne sur le [site NSK](#) – Compte Pilote 3MK Events / Mes inscriptions – ses accompagnateurs limités à 3 personnes maximum (parents, famille, amis, team manager, mécanicien, motoriste, coach, etc...) en indiquant les informations suivantes :

- Prénom + Nom de l'accompagnateur du pilote.
- Ville de résidence de l'accompagnateur du pilote.
- Code postal de l'accompagnateur du pilote.
- Département de l'accompagnateur du pilote.
- Adresse email de l'accompagnateur du pilote.
- Téléphone de l'accompagnateur du pilote.

- Chaque pilote se verra remettre un bracelet lors des vérifications administratives à l'Espace 3MK Events (horaires notifiés dans le programme) ainsi que pour chaque accompagnateur déclaré en ligne sur le site NSK avant le dimanche 09 Août 2020 à 23h59.

5. ACCÈS Paddock :

- Les entrées au paddock sont contrôlées. Seules les personnes munies d'un bracelet peuvent accéder au paddock.
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du paddock est obligatoire pour toutes les personnes accédant au paddock.

6. SIGNALÉTIQUE SUR SITE :

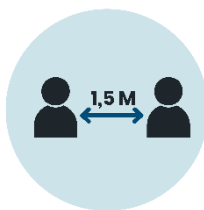
- Les panneaux suivants sont disposés sur le site avec les significations suivantes :



**PORT DU MASQUE COUVRANT
LA BOUCHE ET LE NEZ OBLIGATOIRE**



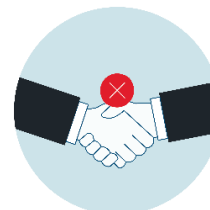
**LAVAGE DES MAINS AU
GEL HYDROALCOOLIQUE OBLIGATOIRE**



**RESPECTER UNE DISTANCE D'AU
MOINS 1,5 MÈTRE AVEC LES
AUTRES**



**APPORTER ET UTILISER VOTRE
PROPRE STYLO**



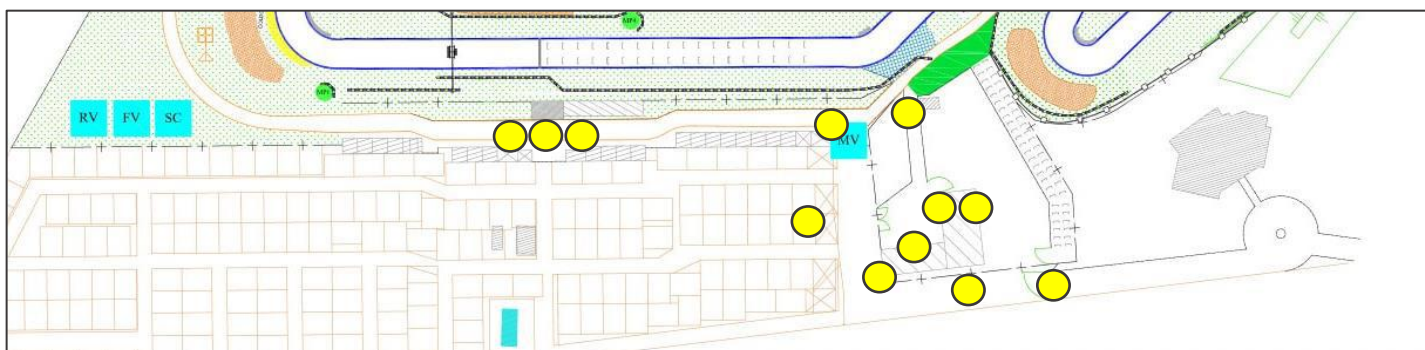
**SALUER SANS SERRER LA MAIN ET
PAS D'EMBRASSADE**

7. PORT DU MASQUE :

- Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site.
- Les pilotes sont autorisés à porter leur casque à la place de leur masque en parc d'assistance départ, pré-grille, aire de réparation et parc arrivée.

8. DISTRIBUTEURS DE GEL HYDRO ALCOOLIQUE SUR LE PADDOCK :

- Des Distributeurs de gel hydroalcoolique (●) sont disponibles à différents endroits du circuit :



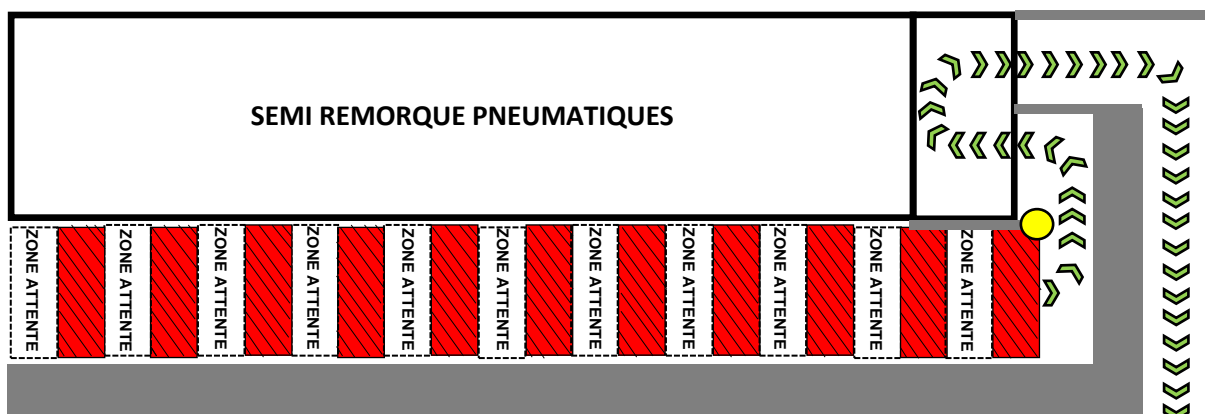
9. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

- Les vérifications administratives se déroulent à l'Espace 3MK Events suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seuls 2 pilotes accompagnés de leur tuteur pour les pilotes mineurs au maximum (soit 4 personnes au maximum) sont autorisés dans l'Espace 3MK Events.
- Les pilotes doivent se présenter avec leur licence ainsi que celles de leur concurrent et de leur mécanicien.
- Les pilotes et tuteurs doivent obligatoirement porter un masque dans la file d'attente, dans l'Espace 3MK Events ainsi que sur l'ensemble du site.
- Afin de pouvoir réaliser les vérifications administratives, les pilotes et leur tuteur patienteront ensemble dans une file d'attente matérialisée au sol et devront respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres pilotes et concurrents.
- Les pilotes et concurrents doivent se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de l'Espace 3MK Events.
- Les 2 Bureaux Administratifs sont équipés de parois transparentes. Le personnel 3MK Events portera un masque.
- Seule la licence du pilote est conservée.
- Les licences des pilotes seront remises après chaque phase finale et Coupes 3MK Events en parc arrivée.



10. DISTRIBUTION PNEUMATIQUES ESSAIS LIBRES OFFICIELS :

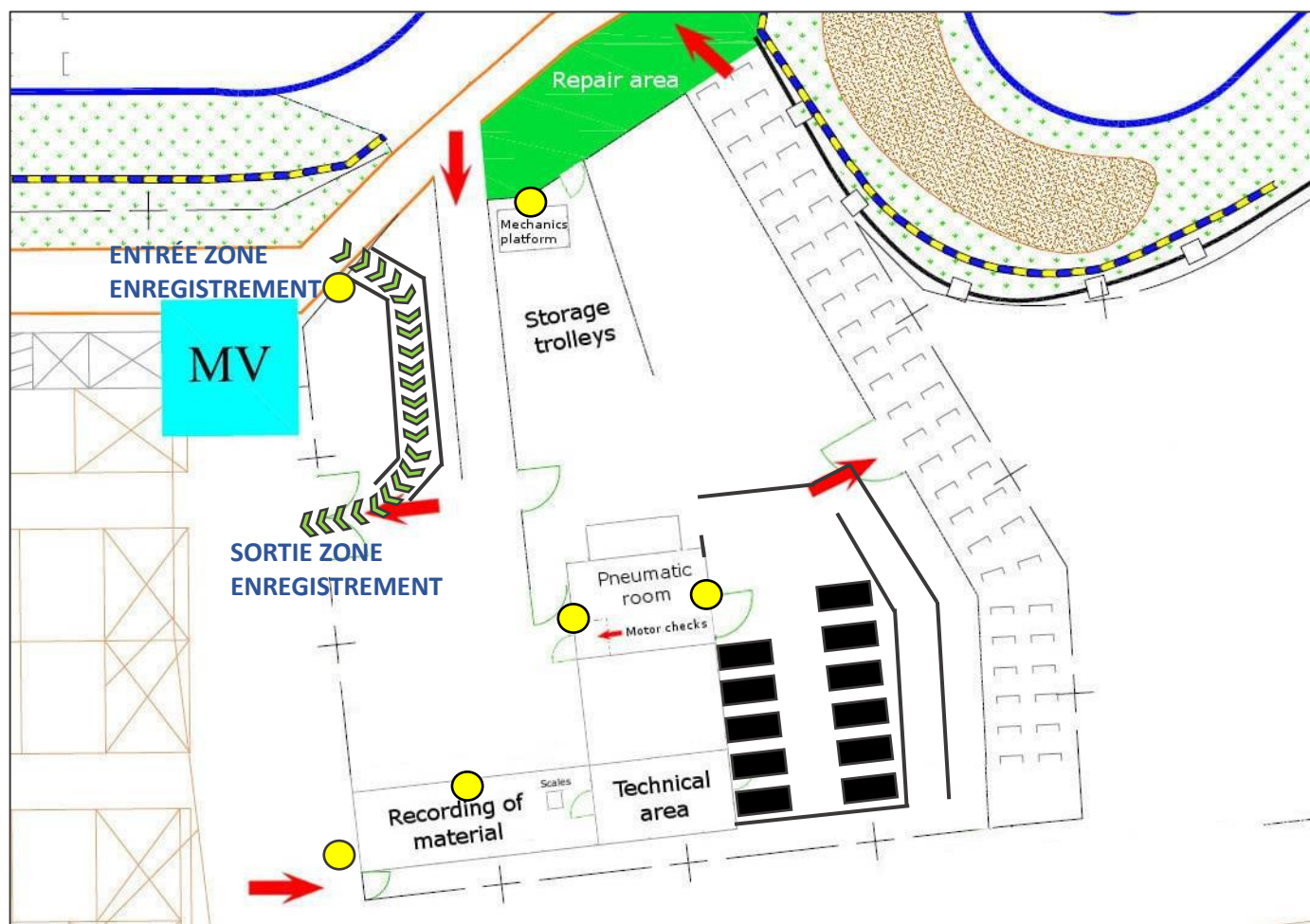
- La Distribution des pneumatiques « Essais Libres Officiels Vendredi » se déroule à la semi-remorque NSK suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seule 1 personne est autorisée à venir retirer le train de pneumatiques « Essais Libres Officiels » du pilote.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la file d'attente et au Comptoir Pneumatiques.
- Afin de pouvoir assurer la distribution des pneumatiques, les personnes patienteront dans une file d'attente matérialisée au sol et devront respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres personnes.
- Les personnes doivent se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du Comptoir Pneumatiques.
- Le Comptoir Pneumatiques est équipé de parois transparentes. Le personnel 3MK Events portera un masque.





11. ENREGISTREMENT MATÉRIEL :

- L'Enregistrement Matériel pour les catégories Minime, Cadet et Nationale se déroule dans la zone du parc arrivée côté piste suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seule 1 personne est autorisée à venir enregistrer le matériel du pilote.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la file d'attente, dans la zone Enregistrement Matériel ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les personnes devront se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de la zone Enregistrement Matériel.
- Le nombre de personnes sera limité à l'intérieur de la zone Enregistrement Matériel pour le respect de l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre entre les personnes.

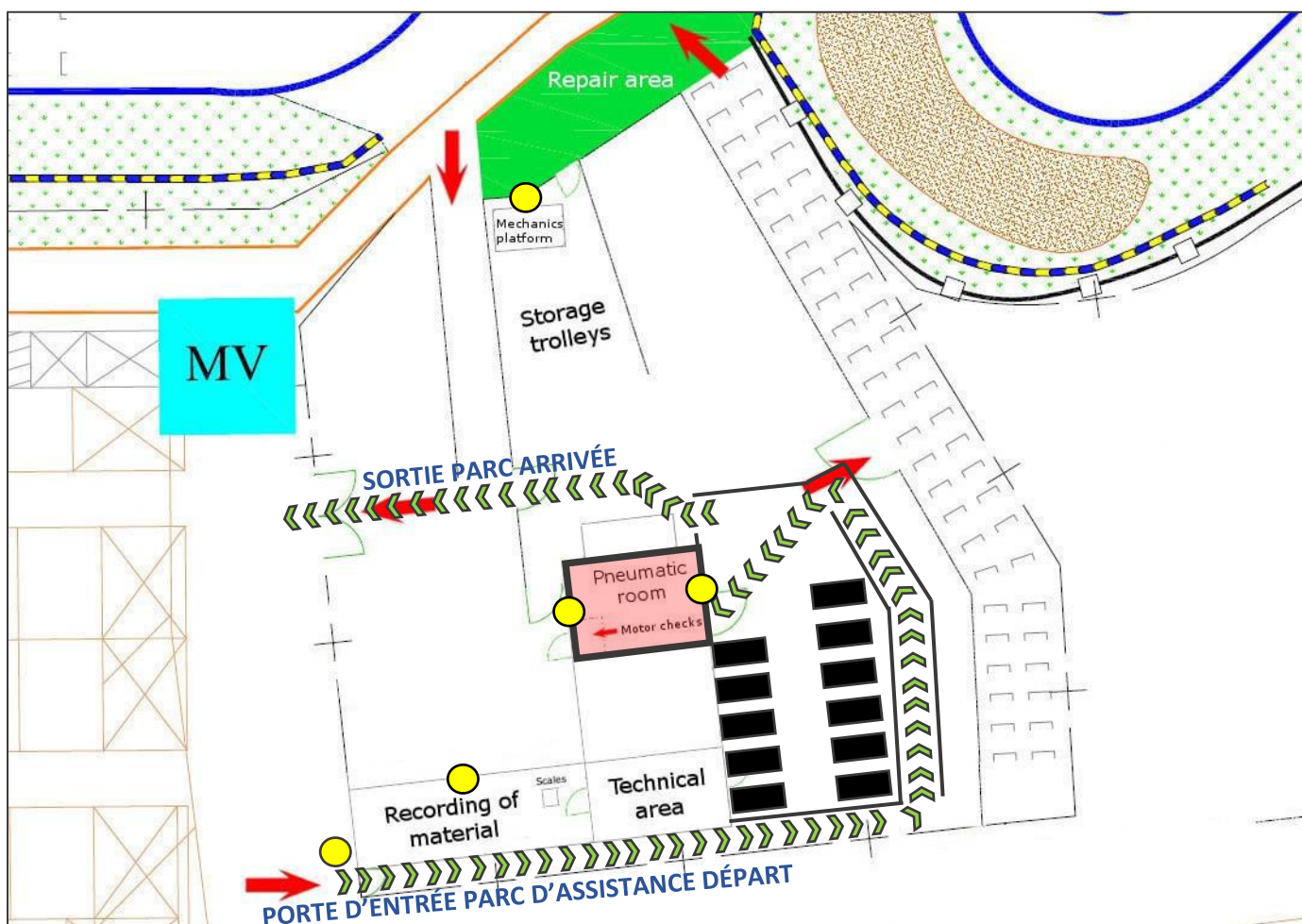


● Distributeur de gel hydroalcoolique



12. TIRAGE AU SORT ET DISTRIBUTION PNEUMATIQUES COURSES + MONTAGE :

- Le tirage au sort et la distribution des pneumatiques « Courses » se déroule au sein du parc d'assistance départ suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Le montage des pneumatiques « Courses » se déroule au sein du parc d'assistance départ suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seule 1 personne est autorisée à venir retirer le train de pneumatiques « Courses » du pilote.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la zone de parc d'assistance départ ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les personnes doivent se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de la zone de montage des pneumatiques.
- Le nombre de personnes est limité à l'intérieur de la zone de montage pour le respect de l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre entre les personnes.

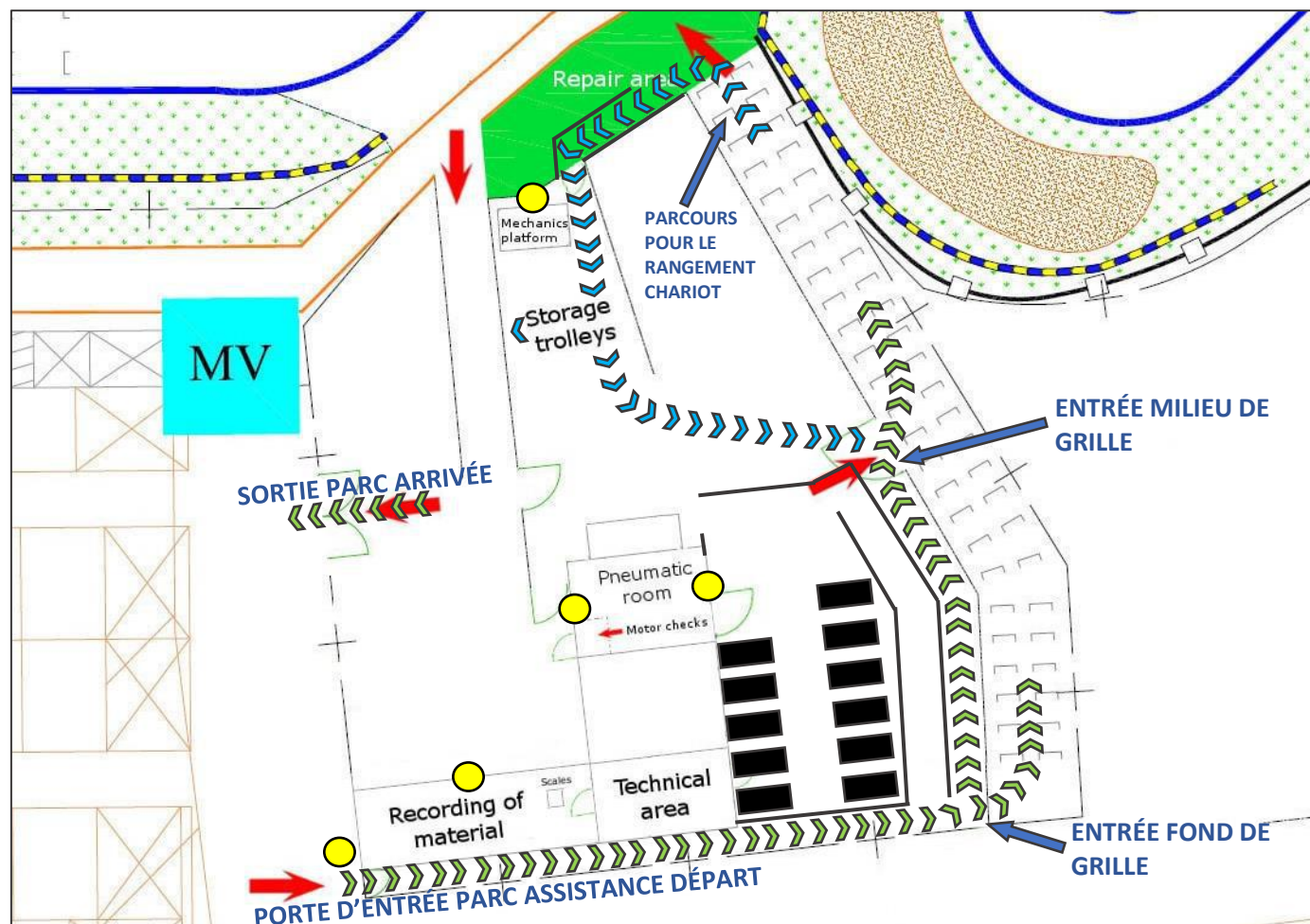


● Distributeur de gel hydroalcoolique



13. ACCÈS PRÉ-GRILLE PENDANT LES ESSAIS LIBRES ET WARM-UP :

- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la zone du parc d'assistance départ ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes sont autorisés à porter leur casque à la place de leur masque dans les zones de parc d'assistance départ, pré-grille, aire de réparation et parc arrivée.
- Seuls le pilote et son mécanicien sont autorisés à accéder au parc d'assistance départ.
- Le pilote et son mécanicien doivent accéder au parc d'assistance départ ensemble, en même temps.
- Chaque couple de pilote et mécanicien doit respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres couples de pilote et mécanicien, des bénévoles et des officiels tant au niveau du parc d'assistance départ, de la pré-grille, de l'aire de réparation ou du parc arrivée.
- Deux accès à la pré-grille sont disponibles pour faciliter le respect de l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre : Une entrée fond de grille et une entrée milieu de grille.
- Les mécaniciens doivent respecter le parcours mis en place pour le rangement des chariots.
- Sur la passerelle mécaniciens, chaque mécanicien doit porter un masque et respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres mécaniciens.

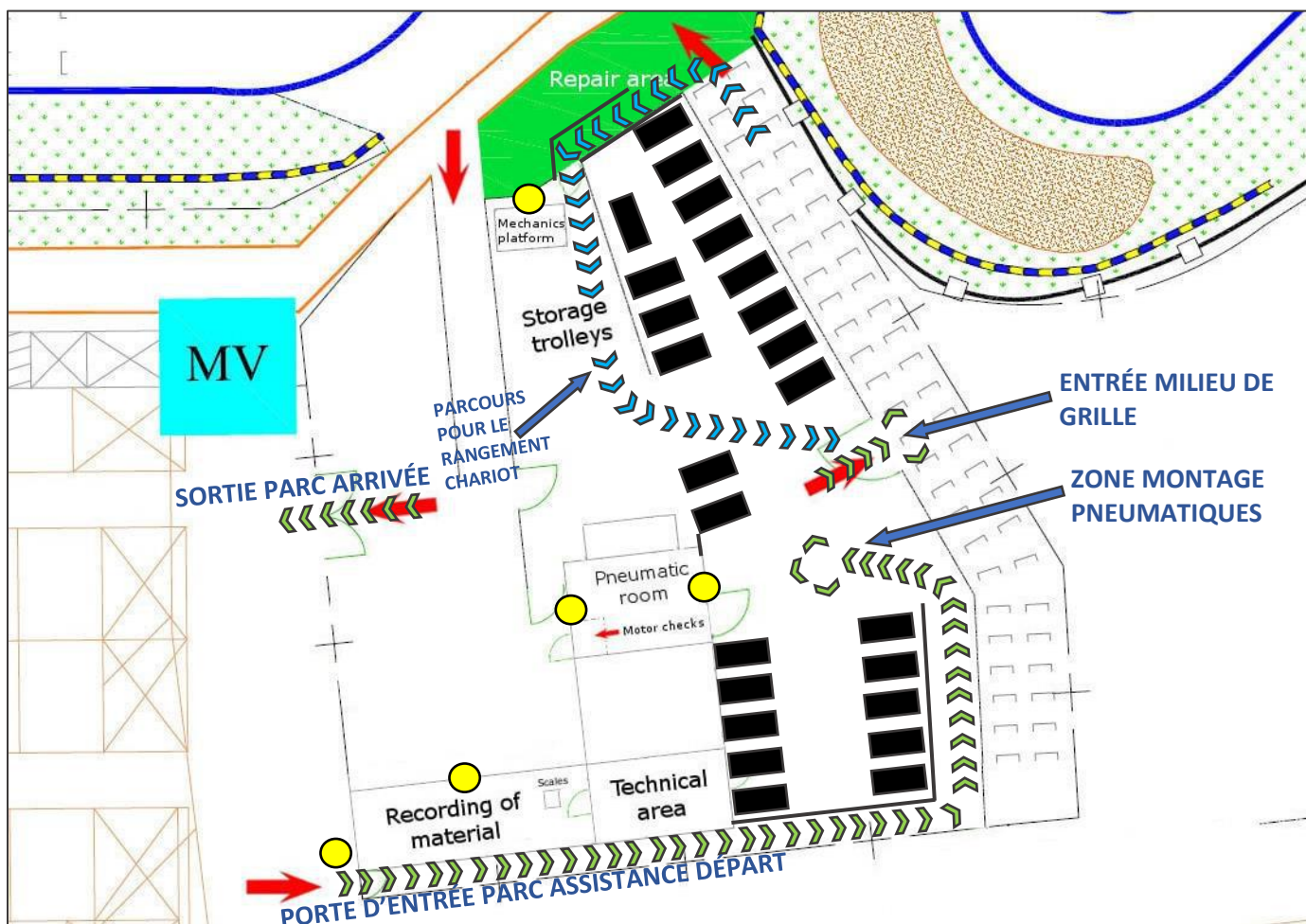


● Distributeur de gel hydroalcoolique



14. ACCÈS PRÉ-GRILLE PENDANT LES ESSAIS QUALIFICATIFS ET LES COURSES :

- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la zone du parc d'assistance départ ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes sont autorisés à porter leur casque à la place de leur masque dans les zones de parc d'assistance départ, pré-grille, aire de réparation et parc arrivée.
- Seuls le pilote et son mécanicien sont autorisés à accéder au parc d'assistance départ.
- Le pilote et son mécanicien doivent accéder au parc d'assistance départ ensemble, en même temps.
- Chaque couple de pilote et mécanicien doit respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres couples de pilote et mécanicien, des bénévoles et des officiels tant au niveau du parc d'assistance départ, de la pré-grille, de l'aire de réparation ou du parc arrivée.
- Un seul accès à la pré-grille est disponible : Celui du milieu de grille.
- Les mécaniciens doivent respecter le parcours mis en place pour le rangement des chariots.
- Sur la passerelle mécaniciens, chaque mécanicien doit porter un masque et respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres mécaniciens.

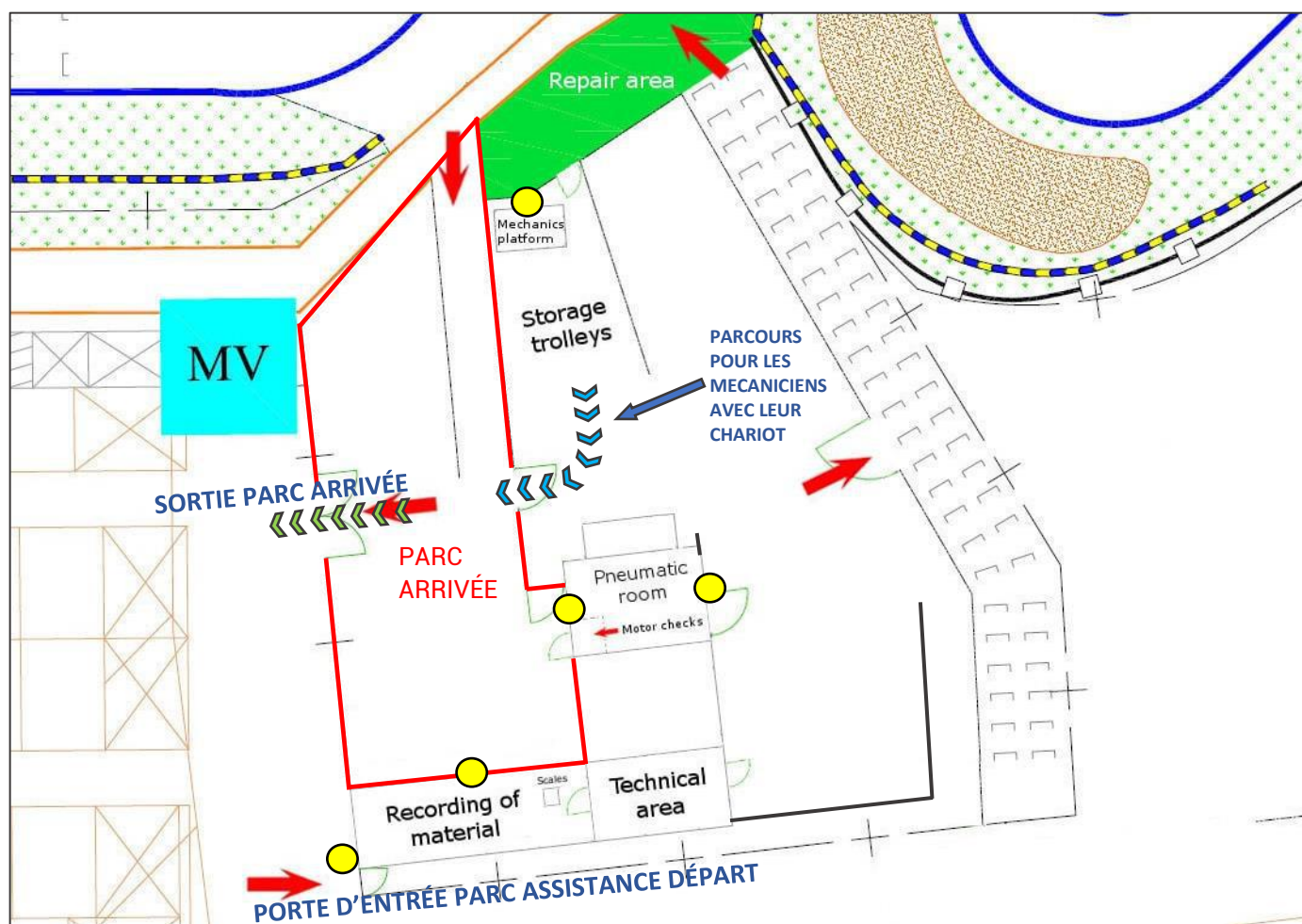


● Distributeur de gel hydroalcoolique



15. PARC ARRIVÉE :

- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la zone du parc arrivée ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes sont autorisés à porter leur casque à la place de leur masque dans la zone du parc arrivée.
- Chaque couple de pilote et mécanicien doit respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres couples de pilote et mécanicien, des bénévoles et des officiels au niveau du parc arrivée.



● Distributeur de gel hydroalcoolique

16. DROITS DE PISTE :

- La vente des droits de piste peut s'effectuer en ligne sur le site www.askangerville.fr et au secrétariat de la piste (RDC de la tour de contrôle) au tarif de 30€.
- Seule une personne est autorisée par pilote au secrétariat pour l'achat des droits de piste.
- Les stickers « Droit de piste » ainsi qu'un jeu de numéro de course sont remis au secrétariat de la piste (RDC de la tour de contrôle).
- Les stickers « Droit de piste » ainsi que le jeu de numéro de course du pilote sont à coller sur le nasseau panel du kart pour pouvoir participer aux essais libres non-officiels.
- Le bureau des droits de piste est équipé de parois transparentes.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque en permanence au secrétariat et sur l'ensemble du site.
- La personne en charge des droits de piste portera un masque.

17. LOCATION TRANSPONDEUR :

- La location transpondeur s'effectue au secrétariat de la piste (RDC de la tour de contrôle) au tarif de 30€. Un chèque de caution de 300€ sera demandé pour toute location de transpondeur à l'ordre de l'ASK Angerville.
- Seule une personne est autorisée par pilote pour effectuer la location transpondeur ainsi que le paiement au secrétariat.
- Le bureau de location transpondeur est équipé de parois transparentes.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque en permanence au secrétariat et sur l'ensemble du site.
- La personne en charge de la location transpondeur portera un masque.

18. BRIEFING :

- Un briefing papier est remis à chaque pilote lors des vérifications administratives.
- Il est de la responsabilité du pilote, de son tuteur pour un pilote mineur et de son concurrent de prendre connaissance du briefing.
- En cas de questions, le pilote et/ou son tuteur et/ou son concurrent peut/peuvent se rendre à l'Espace 3MK Events.
- Un briefing d'avant course pourra être réalisé par le Directeur de course sur l'aire de réparation. Les pilotes devront obligatoirement porter leur casque et respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres pilotes.

19. RELATIONS CONCURRENTS :

- Les pilotes et/ou les concurrents se présentant au bureau des Relations Concurrents doivent obligatoirement porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et/ou les concurrents se présentant au bureau des Relations Concurrents doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée du bureau.
- Le bureau des Relations Concurrent est équipé de parois transparentes.
- Le Directeur de Course chargé des Relations Concurrents portera un masque.

20. CONTRÔLE TECHNIQUE :

- Les pilotes et les concurrents invités au contrôle technique doivent porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et les concurrents invités au contrôle technique doivent respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des commissaires techniques, des bénévoles et des autres pilotes et mécaniciens.
- Les commissaires techniques porteront un masque.

21. COMMISSION SPORTIVE :

- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement venir avec leur propre stylo.
- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de la Commission.
- Le bureau de la Commission Sportive est équipé de parois transparentes.
- Les membres de la Commission Sportive porteront un masque.

22. PODIUM :

- Les cérémonies de podium se dérouleront en fin d'événement.
- Les pilotes doivent obligatoirement porter un masque pendant la cérémonie de podium.
- Les pilotes participant aux cérémonies de podium doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'accéder au podium.
- Tout contact devra être évité tels que des poignées de main, embrassades, etc...

23. RESTAURATION :

- Seules des ventes de plateaux-repas sont disponibles au restaurant du circuit. Ils sont à consommer dans la salle du restaurant.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans le restaurant ainsi que sur l'ensemble du site sauf lorsqu'ils sont à tables.
- Les personnes qui se rendent au restaurant doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
- Les personnes doivent obligatoirement respecter l'éloignement sanitaire de 1 mètre vis-à-vis des autres personnes dans le restaurant.
- Les tables sont espacées d'un mètre.
- Le personnel du restaurant porte un masque et se lave les mains très régulièrement.

24. AIRE DE STATIONNEMENT :

- Le tarif de l'emplacement de l'aire de stationnement est de 10€ par nuit.
- Les douches de l'aire de stationnement ne sont pas disponibles (condamnées).
- 2 toilettes sont disponibles au niveau de l'aire de stationnement. Elles sont désinfectées régulièrement.